

**Décision n° 2017-283 du 27 octobre 2017
donnant délégation à la directrice de la direction
territoriale Méditerranée pour signer un bail**

Le directeur général du Cerema,

Vu la loi n° 2013-431 du 28 mai 2013 portant diverses dispositions en matière d'infrastructures et de services de transports, notamment le titre IX ;

Vu le décret n° 2013-1273 du 27 décembre 2013 relatif au Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement ;

Vu le décret du 17 janvier 2014 portant nomination du directeur général du Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement ;

Vu la délibération n° 2014-04 du conseil d'administration ;

Vu la décision n° 2014-135 du 11 février 2014 portant nomination des membres du comité de direction du Cerema ;

décide

Article 1

Délégation est donnée à Madame Florence Hilaire, directrice de la direction territoriale Méditerranée, pour signer le bail avec l'ADEME pour la location de bureaux situés à VALBONNE (06560), 500 route des Lucioles.

Article 2

La présente décision sera publiée au bulletin officiel du Cerema.

Fait à Bron, le 27 octobre 2017

Le directeur général

Signé

Bernard Larrouturou